



DOSSIER P. 12

**Bientôt une cuisine  
centrale pour  
toutes les cantines  
de la commune**

# une **Comme nouvelle**

ACTUALITÉS  
DOSSIER  
À L'ÉCOLE  
À L'ASSO  
ILS & ELLES

Les Abrets en Dauphiné  
*vivante et durable*

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné | n°18  
hiver 2022



**Dimanche 24 octobre  
la famille Pivon honorée**

Cérémonie très émouvante fin octobre avec la remise de la médaille des Justes parmi les nations aux descendants de la famille Pivon, pour le rôle joué par leurs grands-parents dans la protection des enfants juifs pendant la guerre. Lire aussi page 26.

**17, 18 & 19 décembre  
Le marché de Noël**

Après une année blanche, le marché de Noël a fait son retour place Eloi Cuchet sous la houlette des commerçants et artisans abrésiens. Quarante exposants qui ont fait le bonheur des nombreux visiteurs, et toujours un grand succès de la patinoire auprès des grands comme des petits.



**31 octobre - Halloween**

Les services techniques se sont surpassés cette année avec de magnifiques installations pour fêter avec ho(rr)nnneur (et humour) Halloween.

Les soupes, chocolats chauds et distributions de bonbons ont fait le plein également auprès des nombreux petits monstres.



**P. 12 | DOSSIER**

La cuisine centrale de Fitolieu

**P. 16 | À L'ÉCOLE**

Des brigades citoyennes au collège Marcel Bouvier



**P. 22 | PATRIMOINE**

La fontaine de la Croisée remise en eau

**P. 24 | À L'ASSO**

Fitil'art : au(x) fil(s) de l'inspiration

**P. 30 | ILS & ELLES**

Alain Buisson et Amaryllis Salvy, la musique en partage



**Comme une nouvelle**

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné n° 18 | hiver 2022

Mairie des Abrets en Dauphiné - Service communication, 1 place Éloi Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné | 04 76 32 04 80  
 Directeur de la publication : Benjamin Gastaldello, Maire  
 Comité de rédaction : Commission communication  
 Maquette, mise en page, rédaction : Sandra Ferley | Crédits photos : Sandra Ferley, DR, freepik.com | Relecture : Claudine et Jean-Loup Claperon  
 Imprimé à base d'encre végétales sur papier recyclé Nautilus par l'imprimerie Fagnola - Tiré à 3600 exemplaires - janvier 2022 | Dépôt légal 2018 - ISSN 2724-9174

**ÉDITO**



**Benjamin GASTALDELLO**  
 Maire des Abrets en Dauphiné

Mes Chers concitoyens,

Nous voici en 2022 et il est temps de vous présenter nos meilleurs vœux. L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une merveilleuse année.

Certes ces fêtes de fin d'année n'ont sans doute pas eu la ferveur escomptée. Cependant, la période de Noël fut une réussite pour notre commune sur plusieurs points. Je tiens déjà à remercier les commerçants et artisans abreso-dauphinois qui ont organisé, une fois de plus, un très beau marché de Noël.

Ces fêtes ont également été réussies pour les commerces présents sur notre commune et à ce titre c'est évidemment vers vous, citoyens et consommateurs, que vont nos remerciements. Grâce à cette volonté de proposer des produits de qualité, jumelée à l'envie d'un retour vers le commerce local, notre centre ville est dynamique. De nombreux territoires nous l'envient et les personnes de passage l'apprécient.

Tous ces bons moments passés ensemble restent certes soumis aux gestes barrières, la faute à une pandémie dont la mutation permanente nous offre cet hiver un variant terriblement contagieux. Autour de nous famille, amis ou collègues sont touchés par ce mal appelé Omicron.

Au delà de l'envie de quelques uns, de polémiquer, il convient de nous et de vous protéger.

Même si nous sommes parfois fatigués de ce COVID, que nous sommes las de devoir composer entre restrictions et préconisations, souvenons-nous que les générations passées ont, elles, connu des moments bien plus difficiles, lorsque l'Europe n'était encore qu'un conglomérat d'Etats et où toutes les générations perdaient leurs enfants dans des conflits fratricides.

Aujourd'hui, rien ne nous empêche de sortir, de nous cultiver, de faire du sport et de nous rencontrer autour d'un repas... Alors, en 2022, soyons heureux et prenons la vie du bon côté car, heureusement, la France rime toujours avec Liberté, Égalité et Fraternité .

Bonne lecture à tous

Les dossiers qui vont  
faire l'actualité  
de vos élus dans  
les semaines à venir



MJC-AVS

1. La MJC-AVS des Abrets va bientôt occuper entièrement le bâtiment rue Jules-Ferry. Les appartements situés en étage ont été libérés fin décembre. Un réaménagement sommaire sera nécessaire dans les jours à venir. Une étude plus approfondie sur la restructuration des locaux est prévue et fera l'objet d'une concertation.



École Tazieff

2. Un chantier très important, avec un investissement conséquent, pour assurer le bien-être des enfants et leur permettre d'apprendre dans de bonnes conditions. L'école a besoin d'une réfection complète, elle va avoir lieu avec une extension de 400 m<sup>2</sup>, la création d'un restaurant scolaire, des sanitaires, une cour végétalisée avec les abords de la rue Léo Lagrange, la rue Ramponi et le chemin des écoliers jusqu'à La Poste. Le projet s'élève à plus d'un million d'euros.

Le dossier de la cantine de l'école Tabarly va également être rouvert. La mairie est propriétaire de la maison dite « Richer » située rue Jules-Ferry. Ce bâtiment est actuellement libre et inoccupé. Il nécessite des travaux pour le réhabiliter. La mairie va réactualiser l'étude faite il y a quatre ans.



Halle  
paysanne

3. Le projet de création d'une halle paysanne reste une priorité de l'équipe municipale. La mairie étudie une proposition d'acquisition foncière. Elle espère que l'opération d'acquisition arrive prochainement à son terme.



Parking

4. Outre les travaux de construction de la résidence rue Carre Pierrat et la rénovation de l'ancienne gendarmerie (lire par ailleurs), la destruction de la maison Gillet, pour permettre l'extension du parking rue Jean-Jannin, est dans les tuyaux.



Local  
commercial

5. La mairie recherche toujours un porteur de projet pour le local commercial situé à Fitillieu, à côté de la boulangerie. Préalablement le réaménagement devant la construction est à réaliser. Les services techniques sont en charge du dossier.

Dans cette rubrique, retrouvez un résumé des principales délibérations votées lors des conseils municipaux. Vous pouvez retrouver le détail de chaque conseil et de ses délibérations sur le site de la commune : [www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr)

### Le marché des travaux pour la Contessière a été attribué

La consultation des entreprises lancée le 20 octobre a permis l'attribution des lots (sauf la charpente et la serrurerie métallerie pour lesquels une nouvelle consultation est en cours). 38 entreprises ont candidaté.

La rénovation a commencé pour faire bénéficier le bâtiment d'un sérieux rafraîchissement, afin de remettre les neuf appartements aux normes à l'issue de dix mois de travaux.

Le montant de ces derniers s'élève à 949 500 € HT, dont 502 950 € de subventions.

### Enfouissement des réseaux rue Victor-Hugo

Démarrage d'une tranche de travaux pour l'enfouissement des réseaux basse tension, téléphone et éclairage public de la rue Victor-Hugo. Puis viendra, dans un deuxième temps, la réfection de la voirie.

### Une motion contre la circulation des poids lourds

Une motion contre la traversée des Abrets en Dauphiné par les poids lourds en transit a été prise. Elle demande au préfet d'interdire de sortir de l'autoroute, pour emprunter la RD 1075, aux poids lourds.

Cette motion a été transmise à la préfecture, à l'occasion d'un rendez-vous avec la sous-préfète, qui lui a accordé un accueil favorable.

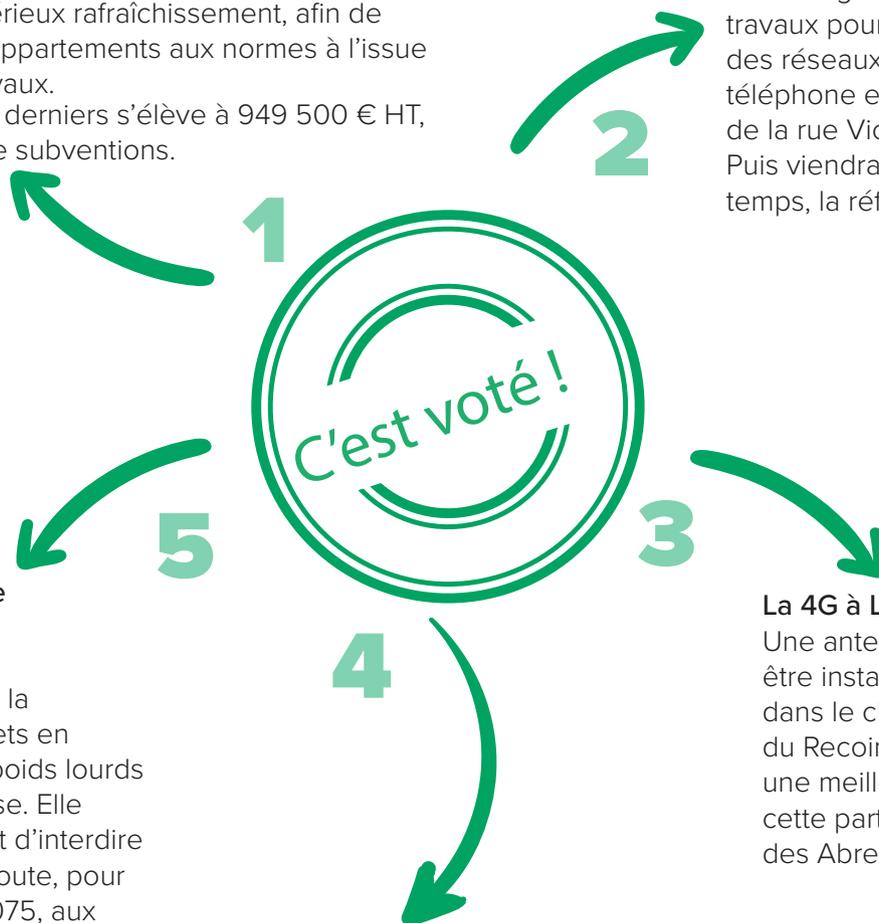
### Convention avec la CAF pour les travaux de la crèche

En attendant la construction d'une nouvelle crèche dans des locaux neufs et adaptés rue Jules-Ferry en 2023, une convention a été signée avec la CAF pour les travaux de mise en conformité des locaux multi accueil de La Bâtie.

L'enveloppe de travaux est fixée à 22 829 € et la subvention de la CAF s'élève à 18 255 €.

### La 4G à La Bâtie-Divisin

Une antenne relais 4G va être installée par Orange dans le clocher de l'église du Recoin pour permettre une meilleure couverture de cette partie de la commune des Abrets en Dauphiné.





## Des décorations de Noël *made in* Les Abrets en Dauphiné

Cette année ce sont les services techniques de la ville qui ont entièrement pris en charge la mise en place des illuminations et des décorations de Noël. Le sapin, place Eloi-Cuchet, a été donné par un particulier et décoré de 208 boules.

Sur le platane qui a brillé tout le mois de décembre vers le bureau du médecin, il y avait 500 mètres de guirlandes.

Toutes les décorations de Noël ont été posées et déposées par les agents. Une opération qui a nécessité entre trois et quatre semaines pour poser/déposer/brancher/débrancher et ranger le matériel.



Les faux cadeaux ont été réalisés par les élus. Le traîneau est venu du Vercors, il avait été complétement repeint dans le cadre des chantiers jeunes cet été. Les rennes avaient été réalisés par le G7, un groupe de retraités fitiliards bricoleurs.

Enfin, merci à Serge et Nathalie pour leurs lutins, pères Noël et autres sucres d'orge en feutrine qui ont décoré la buvette et le marché de Noël.



# 17

Depuis le 1er janvier, l'aide au permis de conduire est accessible dès 17 ans ! Rappel : cette opération, mise en place par la commission sociale et le CCAS, offre à 10 jeunes de 17 à 25 ans, résidant aux Abrets en Dauphiné, une aide de 500 € pour le financement de leur permis en échange de 50 heures de bénévolat.

Pour retirer un dossier, rendez-vous en mairie ou téléchargez-le sur le site Internet de la commune. La commission sociale examinera tous les dossiers et aidera les projets motivés et motivants !



## Gare au frelon asiatique

Soyez vigilants et signalez toute présence de l'insecte dans votre environnement.

En cas de découverte de nid, le signalement doit être effectué sur la plateforme associée :

[www.frelonasiatiques.fr](http://www.frelonasiatiques.fr)

afin que le GDS (Groupement de défense sanitaire) puisse intervenir rapidement. Cette plateforme propose également des éléments permettant de connaître et de reconnaître cette espèce invasive, ainsi qu'une cartographie pour faciliter la visualisation des signalements sur un département donné.

## Distribution des colis de Noël

Cette année encore les élus, aidés de quelques bénévoles, ont joué les Pères Noël en avance en livrant 301 colis.

Composés d'une bouteille de vin et d'une composition gourmande et festive (foie gras, gâteau, chocolat...) ils étaient à destination des habitants de la commune de plus de 73 ans qui avaient répondu au sondage de la mairie.

Les colis étaient accompagnés de la traditionnelle carte de vœux, agrémentée d'un dessin réalisé par les enfants des écoles de la commune.



**Ma Commune Ma Santé**

**solution santé mutualisée**

## Profitez de la mutuelle communale

La commune a mis en place depuis quelques années une mutuelle pour ses habitants. Cela concerne tant ceux qui n'ont pas de mutuelle

que ceux qui souhaiteraient en changer.

L'objectif du dispositif MA COMMUNE MA SANTE porté par l'association du même nom et soutenu par le CCAS des Abrets en Dauphiné est de :

- pallier les inégalités sociales de santé des personnes qui, par manque de moyen, font l'économie d'une mutuelle ;
- permettre de revenir à une couverture de soins minimale en bénéficiant de coûts réduits ;
- proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes.

**Si vous êtes intéressés, Jean-Michel Boissard, représentant de la mutuelle auprès de la commune, assure une permanence chaque premier lundi du mois de 9h30 à 11h30.**

**Prise de rdv obligatoire au préalable au 05 64 10 00 48**



## Livres à domicile

Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer ont la possibilité d'avoir la visite d'une personne de la bibliothèque avec une liste de livres présélectionnés afin de faire leur choix .

Il suffit d'appeler à l'accueil des mairies et de donner son nom prénom adresse et numéro de téléphone et un bénévole de la bibliothèque prendra contact avec vous pour fixer un rendez vous à votre domicile.

**Pour s'inscrire : 04 76 32 04 80**

## Concours de lettres au père Noël...

En décembre, les boîtes aux lettres du Père Noël, installées place Éloi-Cuchet, et devant les mairies déléguées, à l'initiative de la commission vie locale, ont reçu une quarantaine d'enveloppes pleines de dessins ou de créations sorties de l'imagination des enfants. Toutes ont été consciencieusement examinées par les lutins du Père Noël.

Après de longues discussions et un examen attentif de chaque lettre, ils ont choisi six d'entre elles dont leurs auteurs vont recevoir un cadeau que le Père Noël avait gardé spécialement pour l'occasion. Les heureux gagnants sont : la famille Alex-Gonzalez sur la commune déléguée de La Bâtie-Divisin, Maxime Bernard et Marvin Adnet sur la commune déléguée de Fitialieu et enfin Lysandre Girerd et Robin Fourneyron pour celle des Abrets.

La remise des cadeaux se fera courant février les enfants vont recevoir dans leurs boîtes aux lettres une convocation pour venir les récupérer..

Que tous les enfants soient remerciés pour leurs dessins qui ont ravi le Père Noël et ses lutins.

## ... et maisons fleuries

Les personnes qui ont participé au concours de maisons fleuries n'ont pas été oubliées. Faute de pouvoir organiser une petite cérémonie pour recevoir leur prix, pandémie oblige, elles recevront leur récompense par la poste. Il s'agit de Anne-Laure Souillet-Pantaleu, Henri Gallin-Martel, Béatrice Sauvage, Annick Chatelain et Armand Guilloud. Bravo à eux !



## Vide-laiterie

La laiterie, c'est le petit nom du centre technique de Fitialieu. Il tient son nom des anciennes laiteries Bel qui étaient installées là. Le centre débord de meubles et objets dont la mairie n'a plus l'usage. Un «vide-laiterie» est donc organisé pour faire de la place. Venez chiner pour repartir avec la perle rare.

**Samedi 5 mars**

**9h-17h - 31 chemin de la Laiterie**

**Les Abrets en Dauphiné**



## Dématérialisation des démarches d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, la SVE (saisine par voie électronique) s'appliquera aux demandes d'autorisation d'urbanisme.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné met à disposition un service en ligne sécurisé, gratuit et facilement accessible.

### Comment faire ?

- Je me rends sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) à l'adresse suivante : <https://gnau18.operis.fr/valsduDauphine/gnau/>
- Je crée mon compte avec la possibilité d'utiliser mes identifiants « Franceconnect »
- Je choisis le dossier que je souhaite déposer et je complète le CERFA directement en ligne tel que proposé par le GNAU
- J'édite et je joins l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction
- Je le dépose en suivant les instructions du GNAU
- Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation. Nous continuerons de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement.

## Les conseils municipaux sont diffusés en **live sur Facebook**.

Un lundi soir par mois, à 20h30, en direct de la salle des fêtes, I38 web TV vous propose de suivre le conseil depuis votre canapé ! Les séances du conseil municipal restent ouvertes à tous (hors contraintes sanitaires). Vous êtes les bienvenus pour y assister. Dates et comptes-rendus de séances sur [www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr).

## Rénovation énergétique du bâti ancien

Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre maison ancienne et/ou en pisé ? L'Ageden vous invite à une conférence pour vous aider à trouver les meilleures solutions :

- Informations sur les spécificités du bâti ancien
- Présentation de solutions spécifiques de rénovation énergétique.

Vous pourrez poser toutes vos questions et obtenir des documents récapitulatifs.  
**Lundi 14 mars - 18h30 - Salle Vercors - Les Abrets en Dauphiné - Entrée libre**

## Une nouvelle résidence sur la commune

Le quartier Pierreton va bientôt prendre un nouveau visage. A la place des bâtiments détruits va s'élever une résidence baptisée Osmose, bâtie par Maia Immobilier et conçue par Atelier 2M architectes. Située 8-14 rue-Carré Pierrat, elle sera à proximité immédiate du centre-bourg.

Elle accueillera une crèche de 200 m<sup>2</sup>, au rez-de-chaussée d'un des bâtiments, et proposera 67 logements du 2 au 4 pièces. L'implantation en peigne des résidences permet de créer des espaces verts communs et de dégager des jardins privatifs pour les logements situés en rez-de-chaussée.

La résidence sera livrée au cours du 4e trimestre 2024 mais la commercialisation commence en ce début d'année.

Cette opération va également être l'occasion pour la municipalité de repenser le quartier :

## C'est parti pour l'enquête publique du PLUi Est



Il sera procédé, jusqu'au mercredi 16 février 2022 17h00, à une enquête publique unique portant sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi Est), les zonages d'assainissement associés et l'abrogation des Cartes Communales de Saint-Martin de Vaulserre et Saint-Albin de Vaulserre.

Le PLUi Est est un nouveau document d'urbanisme unique qui remplacera les documents d'urbanisme



restructuration de la voirie, réorganisation du sens de circulation et des zones de stationnement.

**En bref :**

- 67 logements, du 2 au 4 pièces (majorité de T3).
- Une micro-crèche, gérée par Happy Kids, pouvant accueillir 10 enfants.
- 86 places de stationnement, dont 69 en sous-sol (7 réservées pour la crèche).
- Bel espace paysager : 2 cœurs d'îlot.
- Chauffage individuel au gaz - RT 2012.

Renseignements 04 26 55 38 57  
svergne@maia-immobilier.fr

applicables de 18 communes, dont Les Abrets en Dauphiné.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi que les registres d'enquête, seront déposés à la mairie pendant toute la durée de l'enquête, afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations.

**Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences à la mairie les :**

**Samedi 29 janvier de 9h à 12h**

**Lundi 7 février de 15h à 18h**

**Mercredi 16 février de 8h30 à 11h30**

Au terme de l'enquête publique unique, le Conseil communautaire des Vals du Dauphiné se prononcera par délibération sur l'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi Est) éventuellement modifié pour tenir compte des avis (personnes publiques associées et communes) joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commission d'enquête.



## Les plaques cochères de La Bâtie-Divisin se refont une beauté

Non les transports en commun ne sont pas nés en même temps que le moteur à explosion ! Dans les siècles passés ils étaient assurés par des diligences menées par des cochers et les arrêts dans les villages, sur les routes royales ou impériales, étaient signalés par des plaques cochères.

A La Bâtie-Divisin nous en comptons deux, les aviez-vous vues ? La première est sur la maison en face de la route de Charancieu, elle indique le kilométrage entre Grenoble et le Sault (Sault Brénas dans l'Ain).

Le nom de la commune n'apparaît pas mais il est fait référence au nom du bourg, Recoing (avec un G et Montferra sans T à cette époque).

La seconde plaque se trouve sur une maison au carrefour de la Charrière. Elle indique le chemin

de grande communication entre Saint Geoire et Recoing. Ces plaques étaient posées à une hauteur de 2,5 m à 3 m pour être lues par le cocher perché sur sa voiture.

En 2019 notre groupe, soucieux de la préservation de ce patrimoine, a confié la restauration de ces plaques en fonte à Nicolas Jamois de l'association Henri Bouilliant (nom de l'inventeur de ces panneaux), basée dans le Loiret. Le résultat est magnifique ! A vous maintenant de lever les yeux quand vous passerez !

Si vous avez connaissance de plaques de ce genre sur les communes historiques des Abrets et Fitialieu n'hésitez pas à nous contacter.

Article rédigé par l'association Si la Bâtie m'était contée

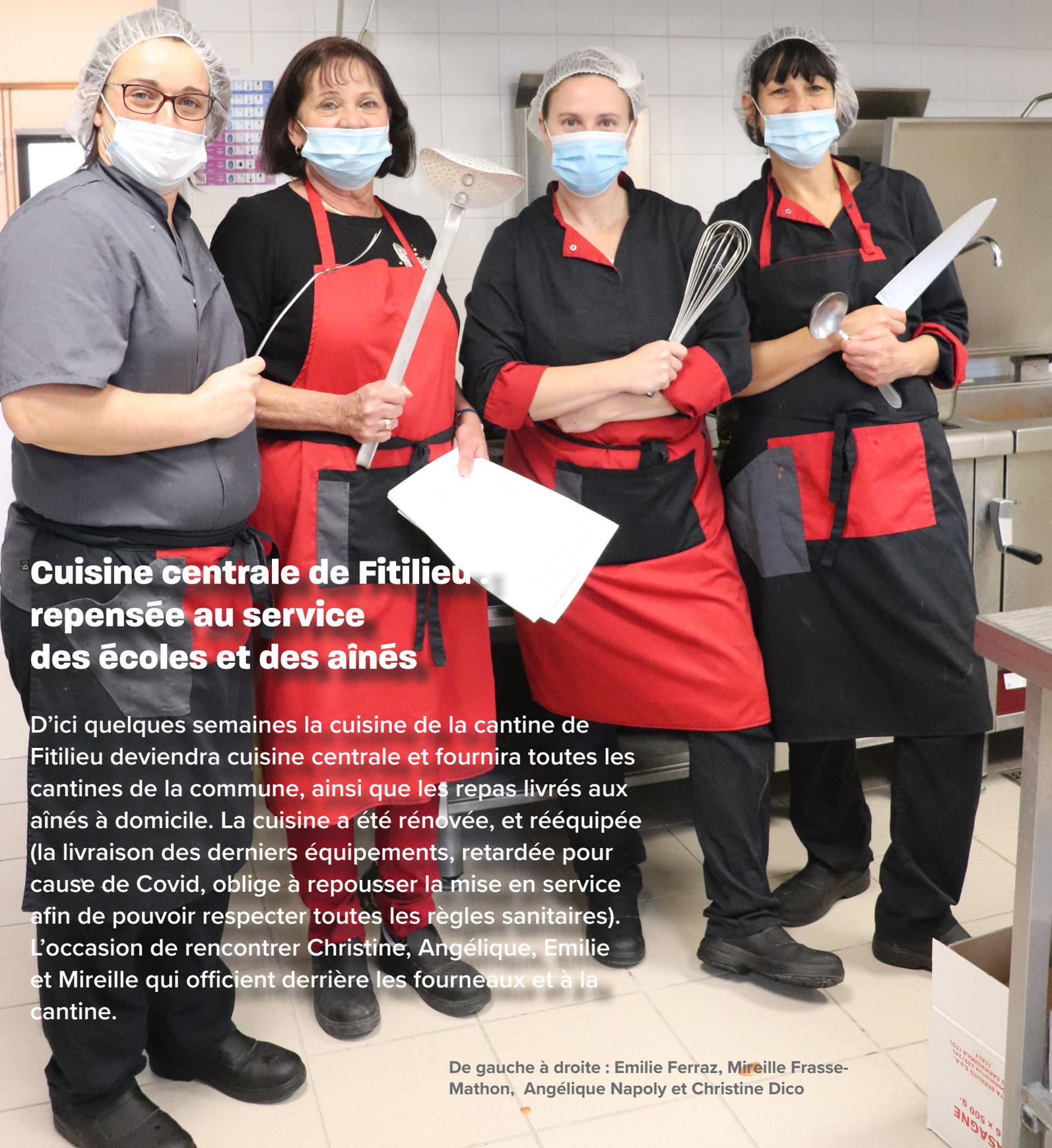
## Monoxyde de carbone

En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent, en lien avec l'utilisation des appareils de chauffage. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable. Des gestes simples contribuent pourtant à réduire les risques.

Le dépliant « Les dangers du monoxyde

de carbone, pour comprendre » présente les dangers de ce gaz, les appareils et les installations susceptibles d'émettre du CO, ainsi que les bons conseils pour éviter les intoxications. Il est diffusé auprès des mairies, des services de protection maternelle et infantile (PMI), des laboratoires d'analyses médicales.

Pour en savoir plus : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)



## Cuisine centrale de Fiti lieu repensée au service des écoles et des aînés

D'ici quelques semaines la cuisine de la cantine de Fiti lieu deviendra cuisine centrale et fournira toutes les cantines de la commune, ainsi que les repas livrés aux aînés à domicile. La cuisine a été rénovée, et rééquipée (la livraison des derniers équipements, retardée pour cause de Covid, oblige à repousser la mise en service afin de pouvoir respecter toutes les règles sanitaires). L'occasion de rencontrer Christine, Angélique, Emilie et Mireille qui officient derrière les fourneaux et à la cantine.

De gauche à droite : Emilie Ferraz, Mireille Frasse-Mathon, Angélique Napoly et Christine Dico

# « Les enfants ? On peut tout leur faire manger ! »

«Nourrir les enfants; c'est vraiment sympa.» Christine Dico, responsable de la cuisine centrale, ne boude pas son plaisir. Et ne vous fiez pas à son grand couteau, Elle aime faire plaisir aux enfants. « J'ai toujours voulu une cuisine qui soit en prise directe avec une cantine, pour voir ce qu'ils aiment, ce qu'ils n'ont pas mangé, ce qui reste dans les assiettes. Mais franchement, les enfants on peut leur faire manger ce qu'on veut, pour peu qu'on leur présente bien. »

A ce moment de la conversation, on a tous envie de l'inviter chez nous pour voir agir sa magie. Car il semble que ce qui se passe à la cantine reste à la cantine... Christine Dico se veut tout simplement pragmatique : « On essaie de faire des choses dont on est sûres qu'ils vont les manger, pour qu'il n'y ait pas de gaspillage. On soigne la présentation pour qu'ils aient envie d'y goûter. Et en général cela se passe bien. C'est plus une cuisine familiale, rien qu'ils ne mangeraient pas chez eux. »

**« C'est une cuisine familiale, rien qu'ils ne mangeraient pas chez eux »**

Et selon les cuisinières, ce sont même les plus petits qui mangent mieux que les grands. « Notre plus grande satisfaction est de faire découvrir des choses à des gamins qui mangent peu ou rien en début d'année. Chez les grands ils finissent toujours par manger de tout. Et puis comme les enfants sont autonomes et se servent tout seuls, il y a une émulation entre eux. »

Faire plaisir, oui, mais équilibrer aussi. Christine Dico a suivi une formation avec une diététicienne pour s'assurer que ses menus étaient équilibrés. Les cuisinières ont

également un listing des produits à cuisiner sur cinq semaines, ce qui leur permet d'avoir des idées et une structure diététique.

«Équilibré ne veut pas dire triste, on peut manger de la friture et des gâteaux, à condition que ce ne soit pas tous les jours.»

Au menu, au fil des semaines, des produits de saison, du frais, du bio quand c'est possible et



le plus possible du local. « Pour les produits frais on passe par manger bio Isère, car il n'y a pas de producteurs chez nous. Le bœuf vient de trois éleveurs des Abrets en Dauphiné, le poulet de Granieu, il y a aussi la boucherie Jean et les yaourts bios viennent de Saint-Sorlin-de-Morestel... »

Sans oublier la petite touche qui va faire la différence, une pincée de bonne humeur et un vrai travail d'équipe.



Pour tous ceux qui trouvent que la corvée d'épluchage est toujours trop longue, quelques chiffres pour relativiser :

A chaque service, les cuisinières peuvent travailler 40 kg de viande, 60 kg de patates, 40 kilos de carottes, 80 kg de courge ou mettre en ramequin 30 kg de yaourt.



Les journées sont bien remplies en cuisine. De 7h à 13h30 c'est l'effervescence de la production : cuisine, rangement, emballage, nettoyage... Les tâches se succèdent sans temps mort. Quand la préparation des plats du jour est terminée, il faut anticiper les repas à venir.

« L'épluchage des légumes se fait pendant le service (de 11h30 à 13h30) pour leur utilisation le lendemain. On peut aussi faire cuire le riz pour la salade, précuire la viande pour que cela aille plus vite... Bref, avoir toujours un repas d'avance. »



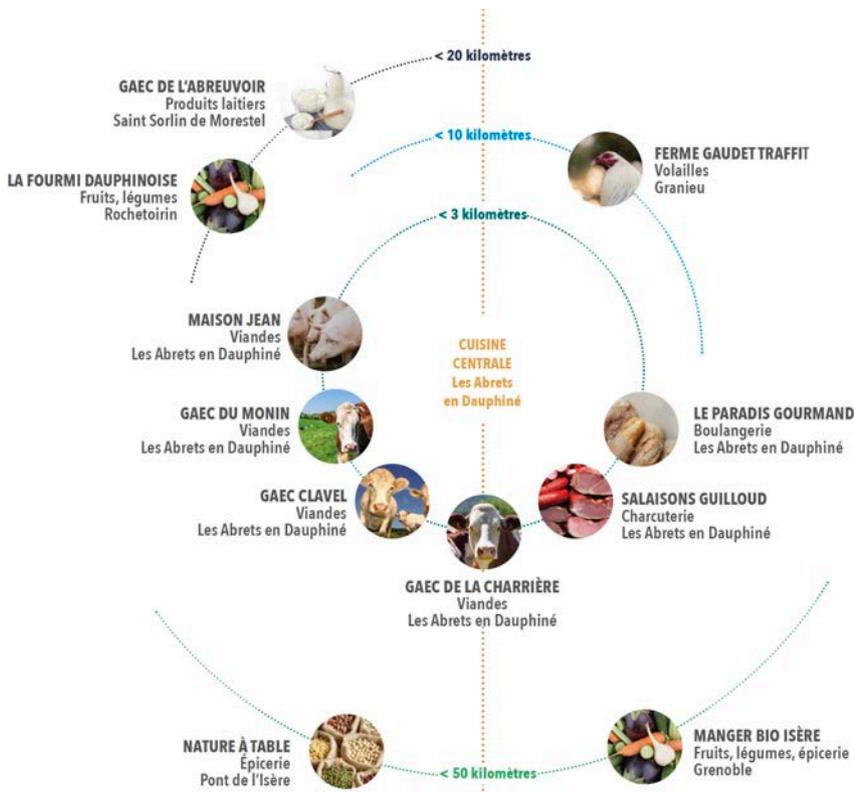
450 repas seront bientôt préparés chaque jour par la cuisine centrale.

50 pour la livraison à domicile des aînés.

150 à 160 pour les élèves de Fitialieu 70 à 80 pour ceux de La Bâtie et 160 pour les enfants des Abrets à partir de mars.

## Un territoire, des producteurs

Le choix de travailler en circuits d'approvisionnement courts permet une traçabilité des matières premières. Les producteurs et fournisseurs des produits bio et locaux cuisinés à la cuisine centrale se situent tous à moins de 50 kilomètres du lieu de production des repas.



## Hélène Pegoud, adjointe chargée des écoles et de la restauration

« La cantine de Fitialieu a toujours fait de la cuisine maison, celle de La Bâtie-Divisin en profite depuis janvier 2019, avec la commune nouvelle il est normal que les cantines des Abrets rejoignent bientôt le mouvement et aient des repas avec des produits bio et locaux. Avec l'assurance pour les parents de repas de qualité pour leurs enfants. Cette cuisine centrale est une volonté forte de la municipalité et cela participe en plus au fonctionnement de l'économie locale en faisant travailler nos producteurs. Et puis privilégier les circuits courts, c'est également en lien avec la volonté de la commune d'inscrire son action dans une visée de développement durable. Enfin c'est une façon de participer à l'éducation au goût des enfants, une tâche importante. »



## Une cuisine plus fonctionnelle

Christine Dico est en cuisine à Fitialieu depuis onze ans et a connu toutes les évolutions : le fonctionnement en association, puis le passage dans le giron de la mairie, jusqu'à la transformation à venir en cuisine centrale.

Au début, elle cuisinait cent repas, qui sont devenus cent-cinquante. « Un jour, j'ai rencontré Benjamin Gastaldello et je lui ai dit que j'avais envie de travailler avec des produits d'ici. Il a dit banco. Puis le maire de La Bâtie Divisin a souhaité la même chose et on s'est dit qu'on pouvait le faire. » C'est à ce moment qu'Angélique a rejoint l'équipe pour faire face à ce surcroît de travail. Puis cela a été le tour d'Emilie qui est venue prendre en charge l'épluchage des légumes et la plonge.

La cuisine et les espaces de stockage ont été agrandis, et de nouveaux matériels (une plus grande sauteuse, deux fours,

une grande chambre froide, une chambre froide négative) sont en train d'être installés pour permettre de faire face à l'augmentation du nombre de repas à préparer.

« Les plats seront travaillés en liaison froide. Cela nous simplifiera vraiment le travail car on n'aura plus besoin de tout faire en direct. On pourra s'organiser plus tranquillement. »

La liaison froide est un procédé de conservation des aliments après cuisson par une réfrigération rapide avant stockage à basse température. Elle permet une conservation des plats dans des conditions sanitaires et gustatives optimales.

Par ailleurs, sachez que, dans le cadre de la loi EGalim, la commune des Abrets en Dauphiné est engagée depuis 2018 au respect de l'obligation d'un repas hebdomadaire bio et sans apport protéinique animal.

### Pratique

Réservez vos repas en ligne, consultez les menus sur [www.logicielcantine.fr/lesabretsendauphine/](http://www.logicielcantine.fr/lesabretsendauphine/) Une question, une annulation de repas, contactez la mairie au 04 76 32 04 80 ou par mail [restauration@les-abrets-en-dauphine.fr](mailto:restauration@les-abrets-en-dauphine.fr)

### 8,26 € le repas

Le prix d'un repas s'élève à 8,26 €. La municipalité prend en charge jusqu'à 57 % de ce prix réel. Des disparités de facturation subsistent en raison de la construction de la commune nouvelle. Une harmonisation des prix est en cours entre les trois cantines. Le choix a été fait d'organiser un lissage sur l'ensemble du mandat pour éviter des hausses brutales.

# Des brigades citoyennes au collège

Pas d'uniforme pour ces brigades très pacifiques. Mais des balais, des râteaux, des pinceaux... et beaucoup d'enthousiasme. Elles ont été mises en place par le nouveau principal du collège, Gilles Bouley, qui les voit comme une sorte de « service national pour les jeunes ». « *Le principe est simple : sur leurs moments de temps libre au collège, ils aident à la maintenance, à l'amélioration de leur cadre de vie, ou pour leurs camarades. Il s'agit de donner de son temps pour le collège ou pour aider les autres, élèves comme agents.* »

Actuellement près de soixante, ces jeunes collégiens sont répartis en quatre groupes :

- jardinage, espaces extérieurs, développement durable, maintenance. Leurs projets : mettre en place du compostage, installer une ruche pédagogique, végétaliser l'établissement et ses extérieurs, faire un potager...

- aide à la vie scolaire dans les

- tâches quotidiennes
- aide à leurs camarades (tutorat, accompagner les plus jeunes ou les moins à l'aise dans l'établissement...)
- Décoration intérieure du collège, comme la documentation ou d'autres espaces communs.

## Rendre les élèves acteurs

« *L'idée est de faire du collège un lieu agréable, que ce soit leur lieu* », poursuit Gilles Bouley. Mais cela a aussi un objectif pédagogique et

plus largement d'ouverture d'esprit et de perspectives aux collégiens.

« *Si des élèves ne se retrouvent pas dans le travail scolaire, ils peuvent développer d'autres compétences, découvrir des métiers vers lesquels ils pourraient s'orienter. Cela rend les élèves acteurs. Cela leur apprend à vivre en société et à rendre aux autres.* »

Ce travail pourrait même être



valorisé, à la fin de l'année, par la remise des « Abrets d'honneur ».

*Devant le succès rencontré par ces brigades auprès des élèves, le principal est à la recherche de bénévoles pour partager leur savoir-faire. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à le lui faire savoir !*

## Option opéra

Le collège Marcel Bouvier est en partenariat avec l'opéra de Lyon. Cela se traduit par :

- une classe de 6e à **Projet d'Action Culturelle** : découverte de l'opéra (spectacle, visite, rencontre avec des professionnels) en travaillant autour d'un spectacle de la programmation de l'opéra ;
- une « **classe opéra cycle 4** » qui regroupe 30 élèves volontaires de 5e, 4e et 3e). Ceux-ci vont chanter, avec mme Chourry, professeur d'éducation musicale, et parfois des enseignants de la Maîtrise de l'opéra de Lyon ou des chanteurs lyriques, mais aussi assister à des spectacles, visiter l'opéra, rencontrer des artistes etc. Cette classe opéra s'adresse à tous les élèves (sans sélection de niveau scolaire ou musical).



# Le conseil municipal des enfants a été élu



Les élections au conseil municipal des enfants se sont déroulées le 26 novembre dernier.

Les élèves

de CE2, CM1 et CM2 de la commune sont venus voter à la mairie et dans les mairies déléguées, avec passage par l'isoloir, cartes d'électeur et signature du registre, comme les grands.

Les élus sont :

- pour l'école du Mâcle : Belkhefa

Chaouki, Ceaux Eric, Dutheil Angèle, Garel Anouk, Hidalgo de Araujo Maélie, Loynet Léandre, Messaadia Ilyes, Walbaum Noélie;

- pour l'école Tabarly : Cuenca Nathan, Kroon Lylou;

- pour l'école Tazieff : Cinar Yaren, Gayton Lola, Loeffel Romane, Moucavia Noam, Piras Léo, Thouroude Mathéo, Turan Semih, Vigliano Noalig;

- pour l'école de La Bâtie-Divisin : Combe Kilian, Descotes Lilou, Humblot Killiana, Rico Cyrian.

La première réunion du Conseil des enfants, prévue début décembre, avait dû être annulée en raison de classes fermées pour cause de Covid 19.

Il se réunira dès que la situation sanitaire le permettra afin de commencer à plancher sur les projets portés par les enfants lors de leur campagne électorale.

## Une haie pour l'école de La Bâtie-Divisin

Une haie a été plantée au fond du terrain enherbé de la cour de l'école. Les élèves ont participé au choix des variétés. Les critères : que ces variétés soient les plus locales possible, avec un intérêt écologique (mellifère, nourricier, et des hauteurs différentes pour servir de refuge...).

Ce sont ainsi une soixantaine de plants qui ont été installés à l'automne, par le service des espaces verts, avec par exemple du chèvrefeuille, des amélanchiers, des arbres à faisans... Des petits fruitiers ont également été ajoutés.

Par ailleurs, quatre arbres ont été plantés dans la cour pour apporter ombrage et couleurs aux différentes saisons !



## Une conseillère numérique pour vous aider dans vos démarches

Naviguer dans la jungle administrative n'est pas toujours facile. C'est pourquoi la mairie accueille depuis l'automne dernier Nathalie Lucot, conseillère numérique France service. Après quelques semaines de formation, la voici prête à vous accueillir à la mairie, avec un ordinateur à votre disposition

« Mon rôle est de conseiller et d'aider les usagers dans leurs démarches administratives, » explique-t-elle. Elle peut ainsi vous guider sur les plateformes de l'administration ou dans la gestion de vos démarches. Et pour les personnes les moins à l'aise, elle peut accomplir les démarches en leur compagnie, en entrant pour eux leurs informations.

*« Je ne suis pas là uniquement pour les personnes qui ne connaissent pas l'informatique. Certains n'ont juste pas d'accès à Internet, ou pas d'ordinateur à la maison et il n'est pas toujours facile de remplir des formulaires sur un smartphone. »*

Nathalie Lucot peut également vous accompagner dans la découverte de l'utilisation d'une boîte mail, la maîtrise du traitement de texte pour mettre une lettre en forme... Et si elle n'a pas la réponse à votre questionnement, elle pourra vous renvoyer vers le service et l'interlocuteur les plus adaptés à votre besoin.



Lundi au vendredi  
8h30-12h et 13h30-16h  
sauf le mercredi après-midi  
Renseignements 04 76 32 04 80

### Les bons réflexes contre les cambriolages

La gendarmerie alerte contre une recrudescence des cambriolages dans la commune et aux alentours et rappelle quelques gestes de bon sens pour éviter ce genre de mésaventure.

- Protéger les accès : équiper votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un œilleton et d'un entrebailleur. Installer des volets, grilles, éclairage programmé, système d'alarme...

- Soyez prévoyants : photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches et les indemnités en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur, conservez vos factures.

- Soyez vigilants : changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés. Fermez à double tour même lorsque vous êtes chez vous. Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas la clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, composez le 17.

Opposition carte bancaire : 0892 705 705

Opposition chéquier : 0892 68 32 08

Blocage téléphones portables

Bouygues telecom 0800 29 10 00

Free Mobile 32 44

Orange 0800 100 740

SFR 10 23

## Votre adresse change

C'est un travail de longue haleine qui arrive à son terme : le nouvel adressage des rues de la commune.

Pour rappel, le conseil municipal avait validé en avril 2021 le passage en numérotation métrique sur l'ensemble de la commune. Il s'agissait d'harmoniser les dénominations sur l'ensemble des communes historiques, mais aussi de faire disparaître les homonymies des noms de rues, une meilleure localisation pour les secours et l'accès à la fibre optique.

La Poste a procédé à la renumérotation des rues au système métrique, principalement sur les Abrets puisque Fitolieu et La Bâtie sont déjà au système métrique. La commune a proposé des noms de rues qui ont été validés en conseil municipal, en tenant compte, autant que possible, des souhaits des riverains.

Tout est donc prêt pour passer à l'étape suivante. La commune va rédiger les certificats d'adressage, qu'elle enverra à chaque foyer impacté, accompagnés d'un courrier explicatif, détaillant la procédure du changement d'adresse. La pose des panneaux de rues ainsi que les numéros des maisons sera réalisée par les agents techniques municipaux au fur et à mesure.



## Ouverture du centre municipal de santé



L'installation d'un nouveau médecin dans la commune, pour pallier le manque de praticiens, est un projet qui tenait à cœur à l'équipe municipale. C'est chose faite avec l'arrivée du docteur

Ali Ibrahim, originaire de Saint-Etienne, qui consulte depuis le 3 janvier. Salarié par la commune, ses consultations sont, dans un premier temps, réservées aux Abrésiens.

A ses côtés, Sylvie Perret, qui s'occupe du secrétariat et de la prise de rendez-vous.

### Horaires du secrétariat :

**Lundi** : 8h20-12h40  
et 14h-18h40

**Mardi, mercredi et jeudi** : 8h20-12h40  
et 14h-18h20

Centre municipal de santé  
23 rue Jean-Jannin  
38490 Les Abrets en Dauphiné  
04 58 47 49 47

## Appel à Projets citoyens

Vous avez encore quelques jours pour déposer votre dossier dans le cadre de l'appel à projets citoyens. La municipalité vous propose de financer jusqu'à hauteur de 20 000 € un projet visant à l'aménagement d'espaces publics, organiser un événement, à mettre du lien social dans la ville. Vous avez au moins 16 ans, vous habitez les Abrets en Dauphiné et vous avez des idées : nous sommes là pour vous aider à les réaliser. Toutes les infos sur

[www.les-abrets-en-dauphine.fr/appele-a-projets-citoyens/](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr/appele-a-projets-citoyens/)



# Finances : bilans et perspectives

Dans une précédente édition nous vous parlions du budget communal comme une expression démocratique, subtil équilibre entre les contingences financières, les aspirations de la population et les engagements de l'équipe à qui a été confiée la gestion de la commune pour six ans. Le budget 2021 vient de se clore et les premiers chiffres seront présentés à la Commission finances et au conseil municipal de janvier 2022. L'occasion de faire un petit point.

**Philippe THIEBAUT**

1er adjoint, finances, urbanisme et personnel

## 2021 : de nombreuses réalisations

**#** Développement des services à la personne, embauche d'un médecin communal, renforcement de notre police municipale, réorganisation des services techniques.

**#** Extension des capacités de la cantine communale, achèvement des travaux de l'école du Mâcle, réaménagement de la crèche de la Bâtie-Divisin.

**#** Réfection des appartements situés au-dessus de la Trésorerie, création d'un parking rue du Colombier et extension du parking rue Jean Jannin, première tranche de travaux au parc Bisso.

**#** De nombreuses manifestations culturelles...

## Une commune attractive

Nous avons également pu noter l'attrait qu'exerce la commune des Abrets en Dauphiné à la vue de l'activité du service Urbanisme, tant sur des projets individuels que collectifs.

## 2022 : des dossiers structurants à venir

Des dossiers plus structurants verront le jour en 2022 : les travaux de rénovation du bâtiment de la Contessière, la rénovation et extension de l'école Tazieff, la rénovation du rond-point de la Croisée, le début du programme immobilier rue Carré Pierrat.

Les délais d'étude et de validation, ainsi que les délais imposés par les textes, n'ont pas permis de débiter les travaux en 2021. Les financements ainsi que les subventions sont assurés car programmés dans le dernier budget. Cette liste de réalisations n'est bien sûr pas exhaustive.

## Construction du budget 2022

Il reste aujourd'hui à construire le budget 2022. Deux étapes ont eu lieu fin 2021 :

**#** la préparation du budget investissements de l'exercice à venir, en lien avec le Plan pluriannuel d'investissements.

**#** la préparation du budget de fonctionnement (dépenses à caractère général et dépenses de personnel en particulier).

L'ensemble de ces prévisions seront présentées à la commission des finances puis au conseil municipal dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire. Il portera sur le rapport retraçant les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels ainsi que sur la structure de la dette. Le budget primitif 2022 devra ensuite être adopté au maximum dans les deux mois qui suivent ce DOB.



# Création d'une mare pédagogique

(bâche et toiles végétales) pour permettre son remplissage et assurer sa pérennité.

Au fond a été installé un géotextile, afin de protéger la couche suivante des cailloux ou autres éléments qui pourraient la déchirer.

Par dessus, est venue une bâche imperméable qui garantit la conservation d'un certain niveau d'eau, même pendant l'été.

Puis, pose d'une fibre de coco, qui se décomposera avec le temps pour former une couche de matière organique dans le fond de la mare.

Dernière étape : une toile de jute, pour permettre à la faune de remonter facilement le long des parois de la mare, mais aussi aux plantes de s'accrocher.

La mare a plusieurs niveaux de bassin : 30 cm de profondeur, 60 cm, 90 cm et environ 1,20 m. Ceci pour permettre à la flore et à

la faune, en été, d'avoir toujours de l'eau où s'abreuver et se réfugier, même en période de fortes chaleurs. Mais aussi car chaque espèce a des besoins différents.

Ces bassins ont été tous remplis grâce à la neige et à la pluie tombées ces dernières semaines. Il ne reste plus qu'à la nature à prendre le relais !

**Coût environ 6300 €, subvention demandée au département de 2250 €**

Le projet de la mare a émergé suite à une demande des enseignantes de l'école de La Bâtie-Divisin, puisque leur cour d'école a été agrandie, avec une partie enherbée. Elle permettra d'avoir sur place un espace naturel d'étude pour les élèves.

Cette mare a été réalisée en interne par les services de la commune, et accompagnée techniquement par la LPO, en une semaine.

Une mare, ce n'est pas qu'un grand trou. Après le creusement, il a fallu installer différentes couches

## Une subvention pour l'achat de VAE

L'année 2021 aura bien roulé... pour les vélos à assistance électrique ! Sur 10 subventions attribuables par la commune, toutes ont été distribuées, pour un budget global de l'opération de 1000 €

Cette opération est reconduite en 2022 pour la troisième année consécutive, avec une modification des termes :  
- 150 € d'aide seront attribués par dossier  
- 15 subventions seront disponibles  
Soit un budget mobilisé de 2250€ pour la commune.

Regardez bien le dossier de demande de subvention avant d'acheter votre vélo, afin qu'il corresponde aux caractéristiques techniques.  
Dossier dispo à partir de fin janvier sur internet et dans les accueils.

**Renseignements :**  
[developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr](mailto:developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr)  
04 76 32 04 80

## Un arbre une naissance

Fin novembre 2021 a eu lieu la cérémonie de plantation des arbres de l'opération un arbre une naissance. Un projet issu d'un travail commun entre la vie locale et le développement durable, pour fêter les naissances de la commune en les marquant par la plantation d'un arbre par les services techniques.

Ce sont ainsi une soixantaine d'arbres qui ont pris racine. Ils ont été choisis dans une pépinière locale, ce qui permet aux arbres d'être adaptés aux conditions climatiques de la commune. La majorité des essences choisies sont indigènes mais il y a quelques exceptions afin d'anticiper le changement climatique et d'avoir des essences qui seront adaptées d'ici plusieurs dizaines d'années. On retrouve ainsi des fruitiers comestibles, des arbres non fruitiers, quelques arbustes.

[Retrouvez la vidéo de la journée sur le site de la commune.](#)





# La fontaine de la Croisée remise en eau



Après des années à sec, la fontaine de la Croisée va être remise en eau au mois de février. L'occasion de (re)découvrir ce monument emblématique de la ville.

La Croisée, aujourd'hui, est le symbole du rôle de nœud routier névralgique de la commune, avec le rond-point vers lequel convergent cinq grands axes de circulation. Mais à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, c'est un lieu d'échange où se pressent les piétons. Difficile à imaginer de nos jours...

C'est en 1825 qu'est installée la fontaine, au milieu du carrefour, lorsque commence l'approvisionnement de la commune en eau. Elle servait alors à abreuver les chevaux et était surmontée d'une croix en fer. En 1913, nouveau siècle et nouveauté technologique oblige, c'est « la fée électricité »

qui s'installe sur le piédestal. Une évolution logique après l'installation de l'électricité sur la fontaine en 1874.

Cette sculpture est réalisée par Elie Descotes-Genon, à qui l'on doit également le monument aux morts. Il s'est fortement inspiré du travail d'Auguste Bartholdi, le sculpteur de la statue de la liberté, à New York, dont le nom exact est « *La liberté éclairant le monde* ».

Réalisée en marbre de Carrare, la fée électricité repose sur une étoile routière qui indique les cinq grandes directions pour sortir de la ville.

Tout comme l'électricité a révolutionné les usages et la vie, le développement de l'automobile, au fil des décennies, a impacté la vie de la statue, qui a été déplacée de vingt mètres pour faciliter le croisement des véhicules. Quant aux piétons, ils ont eux aussi dû libérer l'espace public pour faire place au déplacement mécanisé.

## Toilettage et réfection

Le système de circulation de l'eau a été revu : changement du réservoir, de la pompe et des bacs d'écoulement. L'étanchéité du bassin a été refaite et les réseaux revus pour permettre une meilleure circulation de l'eau. Celle-ci est de l'eau récupérée qui circulera en circuit fermé.

Cette remise en eau a été également l'occasion de faire un brin de toilette à la belle et à son bassin avec un décapage des pierres.

C'est ensuite l'ensemble du rond-point qui va connaître une réfection dans les mois à venir. Les bordures vont être refaites, ainsi que le centre du rond-point avec pavés et pelouse.

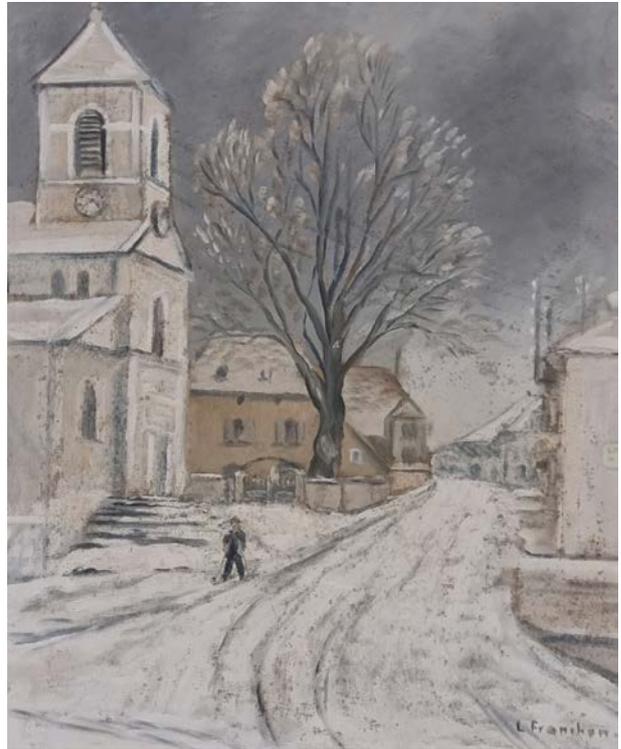
## Une toile offerte à l'association des amis de Louis Franchon

*L'église des Abrets sous la neige*, belle œuvre datant de la seconde moitié des années 30, a été offerte à l'association des amis de Louis Franchon par les époux Janon. Un beau cadeau de Noël avant l'heure, déposé à l'occasion de l'exposition organisée pour les dernières Journées du patrimoine et un geste très généreux de la part du couple.

Cette huile sur toile date probablement de 1937 ou 1938. Les œuvres figuratives de Franchon sont relativement rares puisque, peintre d'instinct, il travaillait plutôt les formes avant-gardistes ou surréalistes et, selon ce qu'a dit Picasso, il s'inscrivait alors dans le mouvement cubiste, œuvres qu'il signait Armand Diel, tandis que celle-ci l'est de son patronyme.

Le paysage qu'il nous est donné de voir ici, loin des tourments qui habitaient le personnage, impose la sérénité et la majesté toute simple du lieu, qui semble palpiter de vie. Même si le vivant n'est que deviné, puisque seul y figure un enfant glissant sur des skis.

La lumière d'hiver reflète sa grisaille sur la neige déjà remuée, les maisons au long de la rue sommeillent, certainement dans le confort d'un



poêle qui ronronne, mais l'on comprend sans peine que le quartier, bientôt, va s'animer.

Louis Franchon est né en 1908 aux Abrets. Professeur de lettres et d'italien à Voiron, il a également beaucoup écrit (des articles, de courts romans, de la poésie) et peint, des réalisations figuratives très classiques comme des compositions avant-gardistes personnelles, qu'il signe Armand Diel.

Article rédigé par l'association des amis de Louis Franchon



### La Pierre du Ciel

Le comité de quartier La Pierre du ciel organise un salon des fèves et des muselets de champagne le **dimanche 27 mars 2022**. Les fabophiles (collectionneur de fèves) et les placomusophiles (collectionneurs de muselets) vous feront partager leur passion à travers une belle exposition.

Une rencontre inédite en Nord Isère, qui devrait attirer un nombreux public, connaisseur ou pas, autour des exposants, que ce soit par simple curiosité ou pour des conseils et des échanges. Une tombola richement dotée sera organisée. Le tirage au sort aura lieu le jour du salon. .

Pour des informations sur cette exposition, contacter Chantal au 06 25 67 52 04. Pour tout renseignement concernant l'association, joindre M. F. Guigard au 06 66 21 25 64.

-> **Dimanche 27 mars 2022, salle Vercors, entrée libre.**

# Fitil'art Au(x) fil(s) de l'inspiration

Dans l'ancienne cure de l'église de Futilieu l'art(isanat) est sacré. Sous toutes ses formes. La quinzaine de personnes qui s'y réunissent tous les lundis après-midi ont en commun le plaisir de créer et de partager. Partout des étagères remplies de tubes de peinture, pinceaux, papiers à découper, perles, ficelles... De bric et de broc chacun construit, brique après brique, son univers créatif.

« En exerçant mon métier d'infirmière libérale, je me suis rendu compte que beaucoup de personnes peignaient à Futilieu, explique Nadine Janin. Je suis allée voir ma voisine, Chantal Protiere, décédée depuis, et je lui ai proposé de créer un atelier

avec moi. » On est alors en 2004 et c'est la mairie qui accueille dans ses murs l'association.

Du collage de serviettes à la peinture, les activités s'élargissent très vite à d'autres pratiques : peinture et gravure sur verre, scrapbooking (carnets de voyage ou de naissance, cartes, albums photos...), bijoux fantaisie...

## Chacun vient avec ses envies

« Chacun fait ce qu'il veut, poursuit Nathalie Janin. Il n'y a pas de professeurs, ce sont les membres qui amènent leur savoir-faire et s'entraident. Nous acceptons tout le monde avec ses idées et ses envies. Ces après-midi sont vraiment des moments de partage. »

Le partage se poursuit aussi à l'occasion d'une exposition de peinture qui est organisée tous les deux ans (quand elle n'est pas perturbée par la pandémie, voir par ailleurs). Il y a également des ventes de bijoux et de tableaux à l'occasion de divers événements locaux : Téléthon, Noël, fête de la Batteuse.

« Ce qui nous motive avant tout, c'est l'envie, le plaisir de se retrouver. »



Vous êtes intéressés ?

Les membres de l'association se retrouvent tous les lundis après-midi de 14h à 17h à l'ancienne cure de l'église de Futilieu

## Exposition

Fitil'art organisera son exposition de peinture les 25, 26 et 27 novembre 2022, salle Vercors. L'occasion de découvrir le travail de nombreux artistes locaux. Entrée libre, vernissage le samedi matin





### Marché de Noël du Sou des écoles La Bâtie-Divisin

La 11e édition du marché de Noël artisanal du Sou des écoles, en décembre 2021, a été un vrai succès malgré le contexte sanitaire. Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous, pour accompagner une trentaine d'exposants.

Durant ces deux jours, gourmandises sucrées et salées, vins, bijoux, tricots, objets cousus mains, et autres articles créatifs et décoratifs ont fait le bonheur des quelque 600 personnes qui ont fait le déplacement. Un régal pour les yeux et les papilles !

Un moment de convivialité et d'échanges, qui fut aussi l'occasion de se retrouver autour d'un verre ou d'une petite douceur. L'équipe du Sou des écoles remercie toutes les personnes qui ont permis la réalisation de cet événement. Et vous donne rendez-vous pour l'édition 2022 !

### Fête de la batteuse... le retour en 2022 !

Ce sont les mots que le président Philippe Sicaud a prononcés lors de l'assemblée générale du Comité Batteuse qui s'est réunie le 15 octobre dernier.

Après deux années « sans », le comité espère que sa traditionnelle fête de la Batteuse puisse se tenir le dimanche 7 août. Les 180 bénévoles, en sommeil bien malgré eux depuis deux ans, attendent avec impatience cette fête pour faire revivre nos métiers d'antan, mais surtout permettre de retrouver tous ces moments de convivialité qui font que la Batteuse existe depuis 39 ans.

Certes, il est difficile à l'heure actuelle de se projeter à l'été 2022 mais l'espoir faisant vivre, chaque responsable de poste s'active déjà en vue de la prochaine réunion du comité qui lancera les bases de la fête 2022.



### Loto du Basket en février et tournois en juin

Le club est heureux d'avoir retrouvé les terrains cette année, malgré un protocole sanitaire assez strict. Il compte 114 licenciés, à partir de 5 ans, répartis sur 9 équipes : U7, U9, U11F, U11M, U13F, U13M, U15F, U18 3x3, SF. A défaut de pouvoir organiser un après-midi festif pour fêter les vacances de Noël il a été procédé à une distribution de mandarines et papillottes.

Les événements à venir :

**Dimanche 13 février** : loto à la salle Vercors

**Dans le cadre de l'Opération Basket Ecole**, le club interviendra dans les écoles de sept communes auprès d'environ 960 enfants.

**Deux tournois** seront organisés, en juin.

Le Basket Club Les Abrets vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022 !



# La Médaille des justes pour la famille pivot



Jean-Jacques et Dominique Pivon, les petits-enfants de Lucienne et Martial Pivon, ont reçu la médaille des “Justes parmi les nations”, décernée à titre posthume à leurs grands-parents pour avoir sauvé Denise Rinieczki pendant la Seconde Guerre mondiale.

Guerre mondiale, et trouvé refuge aux Abrets. C’est là qu’elle rencontrera celui qui deviendra son mari, en 1919. Cet exil intérieur marquera la vie de Lucienne et l’amènera à être toujours solidaire. Des Républicains espagnols chassés par le Franquisme, puis des enfants juifs.



« Pépé et mémé Pivon, pour toute votre abnégation, nous vous embrassons tous les deux affectueusement. » Quand Jean-Jacques Pivon, accompagné de sa sœur Dominique, termine son intervention à la tribune, il a la voix qui tremble.

Ils font partie d’un réseau de résistants qui place des enfants juifs, en particulier en Suisse. Pour communiquer avec les autres membres, ils avaient mis sur pied un langage codé très simple. On passait commande d’un pot à lait



Mais c’est toute la salle qui a les larmes au bord des yeux. Car en racontant l’histoire, si simple, de ses grands-parents, potiers aux Abrets, qui ont décidé pendant l’Occupation nazie de ne pas fermer les yeux, de ne pas accepter l’horreur, de refuser d’être complices des bourreaux, ils ont fait preuve d’humanité. Et c’est cette humanité qui a d’abord été célébrée ce dimanche d’octobre 2021.

**Des pots à lait en guise de code**

avec une anse quand il fallait prendre en charge un garçon, et d’un pot sans anse quand il s’agissait d’une fille.

En juillet 1943, Denise Rinieczki, est accueillie chez les Pivon. Sous le nom de Denise Romans, elle y restera deux ans, faisant partie intégrante de la famille.



Après la guerre, Denise Rinieczki, qui deviendra Nouszenbaum après son mariage, n’oubliera jamais la famille Pivon, se sentant redevable de ce qu’ils avaient fait pour elle. Retournée vivre à Paris, elle passera de nombreuses vacances d’été aux Abrets. Et c’est pour témoigner sa reconnaissance qu’elle a demandé à l’institut Yad Vashem de Jérusalem, chargé de perpétuer le souvenir des six millions de juifs assassinés par les nazis, de leur décerner la médaille des Justes parmi les nations.

La cérémonie en images et en vidéos sur le site de la commune



# Croix Rouge française

## antenne des Abrets en Dauphiné

Si vous êtes intéressés par les formations, il faut aller sur le site <https://formations.croix-rouge-38.fr>

### URGENCE ET SECOURISME

L'Unité locale est très active. Postes de secours, interventions d'urgence, formation aux gestes qui sauvent. Préparation au PSC1 (Passe-région accepté) IPSEN initiation premier secours enfants et nourrissons Formation continue PSC1. Tests PCR à la demande des mairies

**Si vous voulez rejoindre les équipes et participer aux actions de secours : 09 60 38 40 02**

VESTI-BOUTIQUE : elle est ouverte à tous, pour une participation modeste et un grand choix de vêtements.

**lun : 14 h-17 h, mar et jeu : 9 h -17 h - 04 76 32 19 11**

LIBRAIRIE SOCIALE- LES MOTS DU CŒUR : ouverte à tous –

**Tous les jeudis**

PÔLE BIEN-ÊTRE SOCIAL – ouvert à nos bénéficiaires

**Tous les jeudis - Sur rendez-vous**

SALON DE COIFFURE SOLIDAIRE «HUMANIT'HAIR»- La beauté pour retrouver l'estime de soi

**Croix Rouge Les Abrets en Dauphiné 68 rue Gambetta**

PRATIQUE | comme une nouvelle n°17 | 27



## Permanences UFC-Que Choisir

Les permanences de l'UFC-Que Choisir reprennent en septembre. Elles se dérouleront :  
**# les premiers lundis du mois** à la mairie annexe de Futilieu, de 10 h à 12 h,  
**# les troisièmes lundis du mois** à la mairie annexe de La Bâtie-Divisin, de 14 h à 16 h.

### Le calendrier :

- Lundi 24 janvier 2022.
- Lundi 7 février 2022.
- Lundi 21 février 2022.
- Lundi 7 mars 2022.
- Lundi 21 mars 2022.
- Lundi 4 avril 2022.
- Lundi 18 avril 2022.
- Lundi 2 mai 2022.
- Lundi 16 mai 2022.
- Lundi 20 juin 2022.

Plus de renseignements : 04 37 03 00 85  
[contact@bourgoinjallieu.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@bourgoinjallieu.ufcquechoisir.fr)

## TRIBUNE LIBRE

*L'expression des groupes d'opposition est libre, dans les limites encadrées par l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales. Chaque groupe dispose d'une demie page à chaque publication municipale.*

### Bien vivre aux Abrets en Dauphiné

**François Boucly, Marie-Blanche Perrin,  
Noël Leca, Françoise Mathern-Degobert**

Dans ce contexte difficile, nous présentons aux habitants de la commune nouvelle nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour l'année nouvelle.

Nous resterons toujours attentifs et vigilants sur le bien fondé des décisions prises.

Nous faisons toutes nos remarques et nous formulons tous nos questionnements de vive voix au cours des séances des conseils municipaux

Lors de la séance du 28 novembre 2021 nous avons demandé à ce que soit retranscrites l'intégralité de nos interventions dans le compte rendu des séances du conseil municipal. Ce qui, nous l'espérons, sera fait afin que chaque concitoyen soit informé du travail que nous nous efforçons d'effectuer dans l'intérêt de notre commune

### Alliance des trois communes

**Claire Chuzel-Marmot, Sandrine Sibut,  
Loïc Cécillon**

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.



## Horaires utiles

### Mairie des Abrets en Dauphiné

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,  
le samedi de 9h à 12h.

### Mairie déléguée de Fitialieu

les lundi, mardi, jeudi  
et vendredi de 8h30 à 12h.

### Mairie déléguée de La Bâtie-Divisin

les lundi, mardi, jeudi  
et vendredi de 13h30 à 17h.

### **Vous souhaitez rencontrer vos élus ?**

Ils sont disponibles sur rendez-vous. **Appelez le 04 76 32 04 80.**

### Médiathèque des Abrets

le lundi de 16h à 19h,  
le mercredi de 14h à 17h,  
le jeudi de 10h à 11h  
et de 16h à 17h30,  
le vendredi de 17h30 à 19h,  
le samedi de 10h à 12h.

### Médiathèque de Fitialieu

le lundi de 16h30 à 18h,  
le jeudi de 16h à 18h,  
le samedi de 10h à 12h

### Médiathèque de La Bâtie-Divisin

le mardi de 16h à 18h,  
un samedi sur deux  
de 10h à 12h.



## Tous sur illiwap !

Événements, incidents, fêtes, coupure d'eau ou d'électricité, alerte météo, etc. Vous êtes déjà 400 à recevoir toutes les infos de la commune gratuitement et sans inscription directement sur votre téléphone.

**Téléchargez l'application illiwap et laissez-vous guider.**

## numéros utiles

### Mairie des Abrets en Dauphiné

[www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr)

### Accueil Les Abrets

**04 76 32 04 80**

### Accueil Fitialieu

**04 76 32 07 20**

### Accueil La Bâtie-Divisin

**04 76 32 07 35**

### Syclum ( ex-Sictom de la région de Morestel)-

**04 74 80 10 14**

[www.sictom-morestel.com](http://www.sictom-morestel.com)

### Centre anti-poison 04 72 11 69 11

Pharmacie de garde 3915

### SAMU 15

**POLICE SECOURS 17**

**SAPEURS POMPIERS 18**

**NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112**

**NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES** (accessible par

fax et sms) **114**



## Ils nous manqueront...

BOUCHEZ Bernard *décédé le 28/08/21*  
 COURIVAUD Sylvie *décédée le 12/09/21*  
 GUILLOT Pierre *décédé le 14/09/21*  
 AILLOUD Daniel *décédé le 9/10/21*  
 GAZO épouse CHARDON Francette *décédée le 14/10/21*  
 MARCHÉ Thérèse *décédée le 28/10/21*  
 BEN KHELIL Mahrezia *décédée le 29/10/21*  
 LACHIZE René *décédé le 9/11/21*  
 LAROCHE veuve PISANU Marguerite *décédée le 9/11/21*  
 LALECHÈRE Andrée *décédée le 11/11/21*  
 LANFRAY veuve TILLOT Jeanne *décédée le 18/11/21*  
 COUSIN veuve JOUFFROY Micheline *décédée le 25/11/21*  
 GHEVAERT épouse BELIN Françoise *décédée le 28/11/21*  
 VERNISSE René *décédé le 07/12/21*  
 TARDY-PANIS Louis *décédé le 08/12/21*  
 BOSSE-PLATIÈRE veuve TARDY-PANIS Renée *décédée le 08/12/21*  
 GUILLOUD Ida *décédée le 23/12/21*  
 REVIT Raymonde *décédée le 25/12/21*  
 HUMBERT Jean-François *décédé le 25/12/21*  
 ROUSSEL Augusta *décédée le 30/12/21*



## Ils arrivent...

Elijah FOGLIA *né le 09/05/2021*  
 Alice HONTAR *née le 25/08/21*  
 Solann, Laïdynn MADI *né le 09/09/21*  
 Marius CATTAI FAVRE *né le 13/09/21*  
 Hakim SOUABNI *né le 14/11/ w21*  
 Maëlle SEIGLE *née le 23/11/21*  
 Louis ANNEQUIN *né le 16/12/21*



## Ils s'aiment...

José JEANNETON et Sébastien BILLON-GALLAND *le 18/09/21*  
 Marc BOGEY et Chantal ORGNON *le 18/09/21*  
 Stanislas Guy WOJTOWICZ et Manon Nadine Ludivine MASSET *le 25/09/21*

## Nouveaux horaires pour la trésorerie

Depuis début janvier, la trésorerie a de nouveaux horaires d'ouverture :

Le matin: les guichets sont ouverts à l'accueil physique des particuliers, les mardis, mercredis et vendredis de 8h45 à 11h45.

L'après-midi : les usagers bénéficieront d'un accueil personnalisé sur rendez-vous téléphonique, afin d'éviter les déplacements qui ne seraient pas nécessaires.

La prise de rendez-vous se fait sur le site internet [www.impôts.gouv.fr](http://www.impôts.gouv.fr), via le compte de l'utilisateur ou directement sur la page d'accueil dans la rubrique « CONTACT »

## Nouvelle activité

### Boutique Lune d'amour,

Cindy Billet ouvre une boutique menstruelle et zéro déchet, entièrement dédiée aux règles et 100 % *made in France*. On y trouve également d'autres produits éco-responsables (couches lavables pour bébé, lessives compatibles avec les protections lavables, produits cosmétiques zéro déchet et toujours fabriqués en France...)

L'idée est de créer un lieu chaleureux, propice à l'échange et aux conseils personnalisés, loin des tabous. La boutique est également point collecte de l'association Règles élémentaire qui lutte contre la précarité menstruelle en collectant tous types de protections.

30 rue Victor Hugo 38490 Les Abrets en Dauphiné  
 Du mardi au samedi de 10h à 18h30.  
[cindy@lunedamour.fr](mailto:cindy@lunedamour.fr) - 07 87 00 55 33  
[www.lunedamour.fr](http://www.lunedamour.fr)



## La musique en partage

Père et fille. Parolier et chanteuse. Alain Buisson et Amaryllis Salvy, assis côte à côte, sont les deux piliers d'une belle aventure musicale. Lui parle, elle écoute et corrige, précise sa pensée. « *Elle a une voix (...) A tellement m'émerveiller Que j'la cache dans ma canopée* », lui a-t-il écrit dans une de ses chansons. Un résumé de l'émerveillement qui les porte l'un et l'autre, l'un vers l'autre.

Alain a « *toujours griffonné des choses mais j'ai souvent tout déchiré* ». Amaryllis a pris des cours de chant à l'adolescence, fait un ou deux galas, sans pousser plus loin. « *Mais je chante tout le temps chez moi. Ma vie est une comédie musicale, je saoule tout le monde ! Mes enfants aussi chantent tout le temps. Quand je*

*les appelle pour manger je crée une chanson et eux me répondent de la même façon.* » Pas étonnant quand on a, comme, elle, baigné dans la musique depuis toute petite. « *Mon père nous amenait chaque année aux Chansons buissonnières.* »

Cela fait longtemps que le père titille sa fille pour qu'elle chante. Jusqu'à ce repas de famille où il remet le sujet sur la table et où Amaryllis lui répond du tac au tac « *écris-moi des chansons* ». En six mois il en rédige trente. Il en sélectionne une dizaine qu'il présente à sa fille. « *J'ai eu un peu de mal à me rendre compte au début, mais dès qu'il y a eu les musiques (1), j'ai tout de suite validé.* »

Commence alors un long marathon pour pouvoir transformer ces chansons en disque. Une cagnotte est lancée, à laquelle participent 110 personnes. Il faut plonger dans les arcanes des déclarations à la Sacem. Et enfin passer en studio, le Label Not' à Valencogne. Là c'est Amaryllis qui prend la main et travaille sur les arrangements avec Philippe Giudicelli qui s'occupe de l'enregistrement. « *J'étais très attentive à l'interprétation car je voulais mettre en lumière les textes de mon père.* »

Résultat : un album, *Poilagrattiste*, très personnel et qui ne respecte aucun code, passant du rock au folk, du latino à l'électro. « *Il est incasable, reconnaît Alain Buisson. Mais c'est fait exprès. Il y a plusieurs styles, plusieurs ambiances, qui reflètent mes influences.* » A l'image des centaines de CD qui tapissent les murs de sa maison.

Après un clip, des passages en radio, une chronique dans le magazine *FrancoFans*, Amaryllis cherche maintenant des musiciens pour l'accompagner sur scène. Continuer à faire vivre l'aventure. « *Nous avons eu de bons retours, cela fait plaisir et donne envie d'aller de l'avant,* » reconnaît-elle. « *Je suis prêt à écrire d'autres chansons,* ajoute Alain. *Il suffit d'écouter la radio, la bêtise humaine est un terreau très fertile.* »

(1) Ce sont des musiciens locaux, amis d'Alain Buisson, qui ont mis en musique ses textes : Frédéric Bobin, Eric Frasiak et Laurent Berger.

Le disque *Poilagrattiste* est disponible là :  
<https://spinnup.link/485003-poilagrattiste>

Découvrir le clip :



# Bouill-[O]n de Sort-[I]es

## 18

### Février

#### Concert à domicile Holy Bones solo

Reprise des concerts (plus ou moins) à domicile, en fonction des contraintes sanitaires. Pour lancer la saison, de la musique folk americana voix guitare.

Organisation Mairie

Les lieu, horaire et conditions d'inscriptions seront précisés plus tard sur le site et la page Facebook de la mairie.



## 03

### Avril

#### Foire de printemps

Tout le centre-ville des Abrets en Dauphiné s'accorde aux sons du printemps ! Artisans, commerçants, marchands, forains et artistes vous proposent de passer une journée familiale à la découverte de leur travail. Faites de bonnes affaires et laissez-vous distraire par les animations qui ponctueront la journée.

Organisation Mairie - recettes des ventes publicitaires au profit du CCAS

Toute la journée | Entrée gratuite | Restauration sur place.

**La situation sanitaire liée à la propagation du Covid-19 peut apporter des restrictions ou des modifications dans l'organisation de tous les événements.  
Tenez vous informés !**

## 01

#### Avril festival international du film nature et environnement

La soirée grand public de la tournée en Isère du festival présentera des films sur la nature au sens large : animaux, agriculture, commerce éthique, espaces naturels...

Organisation Mairie

Partenariat Le Pic Vert

20h30 | Entrée libre | Salle du Triangle, place Eloi Cuchet.

## 02

### Avril

#### Film documentaire

En liaison avec le festival international du film nature, venez découvrir un documentaire traitant de développement durable, en présence du réalisateur avec qui vous pourrez échanger à l'issue de la séance.

Organisation Mairie

20h30 | Entrée libre | Salle du Triangle - place Eloi Cuchet.

## 09

### Avril

#### Balade commentée

C'est le retour des balades commentées avec Laurence Plinzetta. Première étape aux Abrets, autour de la toponymie des lieux.

Samedi 4 avril - 10 h

Organisation Mairie

10h | Balades conseillées aux enfants de plus de 10 ans | Participation libre au profit du CCAS | Inscriptions obligatoires à [culture@les-abrets-en-dauphine.fr](mailto:culture@les-abrets-en-dauphine.fr)

## TEMPS FORT



## 17 21

### Mai

#### PRINTEMPS DES ARTS'BRÉSIENS

Quatre spectacles tout public, qui vous emmèneront dans divers univers : musique et danse, cirque, théâtre d'objets, opéra revisité. On garde un peu de mystère pour mieux vous faire rêver, mais réservez d'ores et déjà votre semaine !

Organisation mairie et Agora Guiers  
Tout public | Lieux et horaires à venir

## 23

### Avril

#### Spectacle à domicile

Deuxième rendez-vous pour les spectacles à domicile et toujours le mystère. Cette fois ce sera de l'humour.

Organisation Mairie

Les lieu, horaire et conditions d'inscriptions seront précisés plus tard sur le site et la page Facebook de la mairie.

# 14

## Mai

### Balade commentée

Pour ce deuxième rendez-vous, c'est à Fitialieu que cela se passe. Laurence Plinzetta nous emmènera à la découverte d'un thème surprise.

Organisation Mairie

10h | Balades conseillées aux enfants de plus de 10 ans | Participation libre au profit du CCAS | Inscriptions obligatoires à [culture@les-abrets-endauphine.fr](mailto:culture@les-abrets-endauphine.fr)

# 16

## Juin

### Spectacle à domicile

Pour cette soirée, c'est le chevalier Bayard qui nous accueille, enfin l'enceinte du château. Mais chut !! Nous n'en dirons pas plus.

Organisation Mairie

Les horaires et conditions d'inscriptions seront précisés plus tard sur le site et la page Facebook de la mairie.

# 21

## Juin

### Fête de la musique

Ce soir c'est l'été et ça se fête ! des musiciens vont venir réveiller vos oreilles et faire bouger vos corps. Que la musique soit !

Organisation Comité des fêtes  
À partir de 18h | Tout public  
Entrée libre | Place Éloi Cuchet.

# 15

## Mai

### Concert

L'Orchestre d'Harmonie des Tisserands, en association avec l'AEP Clocher des Abrets, se produira sur un répertoire de musiques variées (variétés françaises et étrangères ainsi que du classique).

16h. Église des Abrets |  
Entrée libre | Tout public

# 11

## Juin

### Balade commentée

Dernière étape pour nos balades commentées, à La Bâtie-Divisin. Laurence Plinzetta nous emmène sur les traces des commerces et lieux importants de la commune, en partenariat avec l'association Si La Bâtie m'était contée.

Organisation Mairie

10h | Balades conseillées aux enfants de plus de 10 ans | Participation libre au profit du CCAS | Inscriptions obligatoires à [culture@les-abrets-endauphine.fr](mailto:culture@les-abrets-endauphine.fr)

## TEMPS FORT



# 25 - 29

### ALPES ISÈRE TOUR

La fameuse course cycliste iséroise fera étape dans notre ville ce printemps. Au programme, un départ d'étape le 26 mai depuis la place Éloi Cuchet.

Organisation Alpes Isère Tour - Plus d'infos sur <https://alpesiseretour.com>

# 29

## Juin

### Festival des arts de la rue

Block party avec DJ Goodka, chill & mix, initiation et demo beatbox et breakdance, street off battle 2VS2. Pendant un après-midi la ville va prendre l'accent américain. Venez bouger vos bodies.

Organisation Mairie

15h-19h | Parc Bisso |  
Tout public | Accès libre.

Retrouvez-nous sur notre site  
[www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr)

Et sur notre page Facebook  
[www.facebook.com/lesabretsendauphine](https://www.facebook.com/lesabretsendauphine)

Les Abrets en Dauphiné  
vivante et durable